



Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

Charte d'engagement

Je, **soussigné** FRENOIS Charles

Président de la SAS Groupe FRENOIS – Etablissement Ginette

Située 25/27 Place du Lieutenant Aubert – 76000 ROUEN

- **autorise les institutions partenaires** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

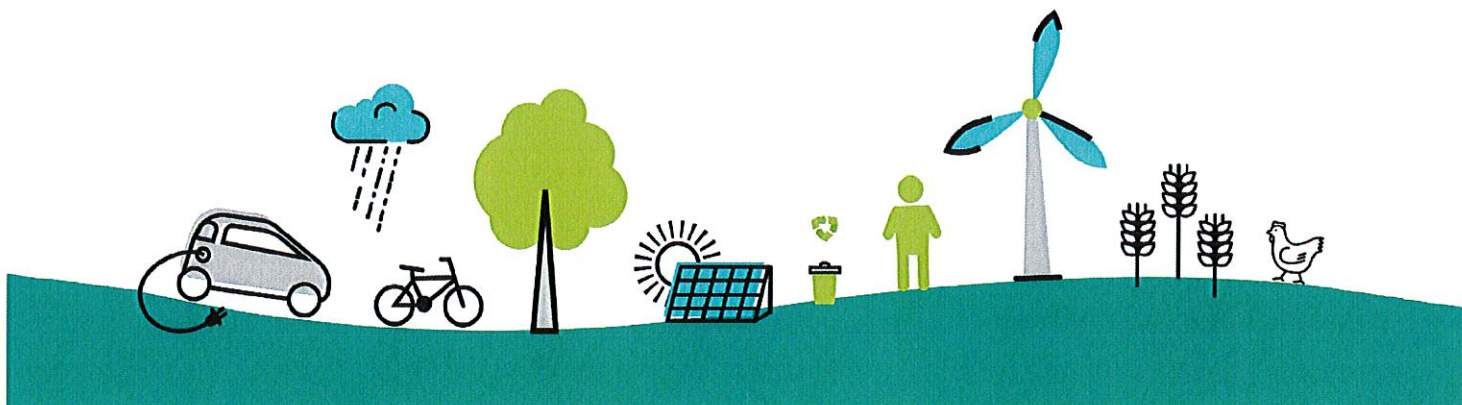
- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à, le/...../.....

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Opération Eco-Défis des artisans-commerçants de la Métropole Rouen Normandie

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : **Ginette**

Nom, Prénom du chef d'entreprise : FRENOIS Charles

Adresse : 25/27 Place du Lieutenant Aubert

CP : 76000

Ville : ROUEN

Tél. : 09.81.10.64.19

Mail : nicolas@groupefrenois.com

N° SIRET : 830.360.855.00027

Activité : Restauration – Cocktails - Brunch

Date de dépôt du dossier : 24/06/2021

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis ~~révisé~~ réservé en attendant l'accord du groupe.

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles : *Faire des achats avec producteurs locaux.*

Fait à *Rouen* le *09/07/2021*

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Démarche et consommation Eco-Responsable		
RES4	Bio-diversité	A entièrement réhabilité par ses propres moyens et en mode collaboratif le massif extérieur propriété du domaine public (en accord avec la Municipalité) → coût de 5 k€ (en 2020)		
RES5	Produits labellisés et circuits courts	Approvisionnement dans une bière locale Approvisionnement de pains (boulangerie du quartier)		
RES6	Numérique responsable	A mis en place le QR Code et le principe du Click and Collect (2019)		
RES7	Produits d'entretien	Utilisation d'huile de lin pour les finitions (absence de vernis)		
		Energie		
ENE4	Eclairage intérieur et extérieur	100% led pour l'éclairage intérieur et extérieur Absence d'éclairage nocturne		
ENE5	Equipements sobres en consommation d'énergie	Radiateurs performants (2017)		
		Eau		
EAU1	Consommation d'eau	Installations permettant la réduction de consommation d'eau (mitigeurs, lavabos à commande non manuelle, WC double commande)		
EAU2	Rejets d'effluents	Les eaux de lavage des sols sont bien rejetées au sein du réseau des eaux usées (assainissement collectif)		
		Gaz à effet de serre - Air - Bruit		
		Prévention des déchets		
PRE1	Stop au gaspillage et réduction des déchets	Absence de sets de table (depuis l'ouverture en 2017) Proposition de doggy bag		
PRE5	Emballages fournisseurs	Achat de produits en contenants de 5 L Consignes sur bouteilles de boissons		
PRE6	Emballages clients	Les contenants de la vente à emporter sont en cartons		
		Gestion des déchets		
DEC1	Tri des déchets et réduction des déchets ménagers et assimilés	Tri cartons, plastiques et verres (y compris des DEE)	1) Mise en place du tri pour les pailles en carton (qui se recyclent) et déposer les capsules de café (le SMEDAR est en capacité de les trier) dans les colonnes de tri sélectif → réduction de la production d'ordures ménagères 2) Déposer la vaisselle cassée dans le ordures ménagères (à ne plus déposer dans le collecteur à verre puisque celle-ci ne se recycle pas comme le verre)	
DEC5	Points de collecte		S'inscrit dans la démarche "Mon Propre Quartier" de la MRN : mise en place de cendriers et de collecteurs de mégots de cigarette (1 seau de mégots = 4000 mégots → 1 mégot sauvé = 500 litres d'eau protégés)	
		Déplacement - Transport		
DEC2	Déplacement domicile-travail	L'intégralité de l'équipe ne possède pas de véhicules motorisés et se déplace à pied ou emprunte les transports en commun (une seule salariée emprunte le taxi pour rentrer à domicile en soirée)		
DEC4	Livraison	Il est fait appel à une plateforme de livraison en vélo		